



Il ne veut pas partir et me menace de tout prendre?

Par **widehem_old**, le **12/10/2007** à **13:27**

bonjour,voila je vis avec un homme depuis 5ans,nous ne sommes ni maries ni pacses,nous avons deux enfants et je suis seule proprietairedela maison.Je voudrai qu'il parte car rien ne va plus entre nous mais il ne part pas;De plus,il me menace de tout reprendre ou de tout enlever ce qu'il a fait dans la maison depuis qu'il est avec moi.Qu'est-ce que je peux faire pour qu'il parte(si on peut eviter les forces de l'ordre) et est-ce qu'il a le droit de tout reprendre ou enlever(porte de garage,papier peint,refection des toilettes,....)?Merci de me repondre.

Par **Upsilon**, le **12/10/2007** à **15:30**

Bonjour ! rnrnConcernant son départ du domicile, vous êtes chez vous et lui non... Il n'a aucun droit de rester dans les lieux si vous n'êtes pas d'accord. Essayez de lui faire comprendre ceci, sinon faites appel à la gendarmerie ou au poste de police. rnrnConcernant le " tout reprendre ", il s'agit vraisemblablement de travaux d'entretien voire d'amélioration... Pour certains d'entre eux (portes, papier peint), il s'agit d'immeuble par destination (il me semble) auxquels il ne peut absolument plus toucher.rnrnDans le pire des cas, il pourra juste demander indemnités pour les travaux effectués dans votre maison, encore que je suis certain qu'il existe des moyens de défense contre ce genre de demandes loufoques... rnrnDans tous les cas, il ne peut rien vous reprendre (vous le voyez vraiment capable d'arracher du papier peint ??????).rnrnCordialement,rnrnUpsilon

Par **widehem_old**, le **12/10/2007** à **17:00**

Malheureusement je le crois bien capable de deteriorer ma maison.Je vous remercie d'avoir repondu si vite.

Par **widehem_old**, le **31/10/2007** à **10:48**

bonjour.Je me suis renseignee aupres de la gendarmerie pour connaitre leur façon de proceder(je voulais savoir comment cela ce passerait?) et on m'a repondu qu'ils(les gendarmes) ne pouvaient rien faire si ce n'est d'essayer de lui expliquer qu'il n'est pas chez lui et qu'on ne pouvait pas rester comme ceci indefiniment."Ils m'ont dit qu'ils n'allaient tout de meme pas le menotter et que legalement il est reconnu vivant ici.Il faudrait qu'il soit violent ou qu'il casse quelquechose mais que j'ai le droit de faire changer mes serrures et de lui mettre ses affaires dehors.Imaginez cette situation,je n'oserai plus sortir de chez moi ou aller me coucher tranquillement.je ne sais plus quoi faire.Psychologiquement,c'est invivable.Aidez moi s'il vous plait ,dites moi ce que je peux faire?Merci de me repondre.

Par **Jurigaby**, le **31/10/2007** à **13:43**

Bonjour.rnrnJe suis désolé mais la seule chose à faire est de changer les serrures et de lui expliquer gentiment que c'est fini entre vous.rnrnIl est évident que la police ou la gendarmerie ne vont pas se déplacer pour une histoire privée qui ne relève pas de l'application de la Loi pénale.